

Objets de contrôles

Le ministre a menacé. Dès le 15 septembre, les collègues au schéma vaccinal incomplet seront « l'objet de contrôles » et potentiellement victimes de sanctions allant jusqu'au licenciement.

Nous sommes partisan de la vaccination qui a fait ses preuves face au covid, mais il faut également s'opposer à ces sanctions et menaces de licenciements qui affecteront tout le monde en renforçant le pouvoir des directions. Nous n'avons pas vocation à être des pions embauchés ou virés selon le bon vouloir de ceux d'en haut qui nous demandent d'obéir après avoir raconté tout et son contraire. En plein pic épidémique, on a parfois dû travailler avec le covid car pas de personnel pour remplacer les positifs, et maintenant si on n'est pas vacciné : on nous vire. Santé publique et arbitraire patronal...

Se battre pour la liberté ?

Contrairement aux hospitaliers, l'industrie pharmaceutique n'est pas victime de menaces et garde pas mal de libertés. En face, quelle est la liberté de celles et ceux ne se vaccinant pas ? Celle de tomber gravement malades et de contaminer d'autres ?

Nos sociétés divisées en classes sociales sont dirigées par les bourgeois qui sont les propriétaires des moyens de production sur lesquels ils nous exploitent pour engranger leurs profits. La liberté y reste malheureusement un mot creux. Se battre pour la liberté du plus grand nombre, cela veut dire lutter pour que notre classe celle des travailleurs, prenne le pouvoir et le contrôle de l'ensemble des moyens de production pour servir l'intérêt de tous.

Vous êtes des héros

Depuis début 2021, plusieurs centaines de collègues contractuels sont payés en-dessous des grilles indiciaires. Les moins payés touchent moins que le SMIC... C'est du propre ! Et ça pose pas deux-trois problèmes « sanitaires » à la fonction publique hospitalière ?

Montée des températures

Aurons-nous les renforts humains et les dispositifs matériels dans les temps ? Ou allons-nous encore gérer cet été à la sueur de notre front ? Au prix fort pour les patients ?

Et nous quand est-ce que l'on arrête de gérer la misère ?! Pendant que d'autres font le tour de leurs résidences secondaires.

Retraite en usine

La retraite dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), c'est le rythme de l'usine. 1 aide-soignante pour 10 résidents

à Saint-Denis (au mieux, 1 pour 25 sur un des 3 étages) : toilettes à la chaîne, distributions des repas en mode *deliveroo*, changes... baladées de secteur en secteur. Idem pour les ASH : petits-déjeuners, vaisselle, bio-nettoyage... Les IDE peuvent avoir la sensation d'être des distributeurs de médicaments. Où est le soin relationnel ? Les accidents de travail se multiplient. Dénonçons et revendiquons ouvertement pour arrêter cette usine à broyer et imposons des embauches. Qui oserait dire que le problème n'est pas là ?

EHPAD : changement purement cosmétique

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle à l'automne afin de trouver un nouveau nom aux EHPAD, anciennement « maisons de retraite ». Le but est de tenter de gommer leur « mauvaise réputation »... Cela dans le cadre d'un projet baptisé « Dessine-moi l'EHPAD de demain », qui réunit ARS, représentants des EHPAD, mais aussi personnes âgées, familles, aidants, experts, architectes, urbanistes, artistes, ministres, partenaires... D'accord... reste la question de choix concrets, des financements pour embaucher par exemple ! Dans les EHPAD publics, l'État a rogné sur tout jusqu'à l'os. Dans les EHPAD privés les grands groupes qui les contrôlent exploite l'« or gris », sont aidés pour continuer leur enrichissement, au dépend des personnes âgées et des travailleurs sur le terrain.

Dessiner ou Embaucher ?

Des traitements anti-cancer... cancérigènes

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) vient de demander que 18 produits utilisés efficacement dans le traitement des cancers soient inscrits sur la liste des substances cancérigènes, car ils peuvent s'avérer dangereux à manipuler pour les soignants. Il s'agit essentiellement de produits utilisés dans le cadre de chimiothérapies.

L'Anses estime que près de 92 000 personnes y sont exposées en France : infirmiers, aide-soignants, médecins, vétérinaires, personnel de nettoyage... Au sein des établissements hospitaliers, ils peuvent aussi servir dans des services de gynéco, dermato ou rhumato. L'agence s'inquiète du fait que beaucoup de salariés ou de travailleurs indépendants ne savent pas forcément qu'ils peuvent être exposés durant leur activité professionnelle et appelle donc à la vigilance. Car ces substances dangereuses, considérées comme des médicaments, ne sont pas concernées à ce titre par le Code du travail. La protection des salariés dépend donc de la seule bonne volonté de l'employeur ou de leur propre vigilance.

Pour lire le reste de nos publications → rendez-vous sur convergencesrevolutionnaires.org

Ou sur nos réseaux sociaux → FB, Twitter et Insta : @npaetincelle

Pour prendre contact, signaler une info ou autre → etincellenpa.chsd@gmail.com



Lundi 19 juillet 2021

Bal du 14 juillet :

Macron joue au pompier pyromane

La population n'est pas assez vaccinée et les courbes montent ? Selon Macron, c'est la faute des soignants, prétendument récalcitrants ! Comme si la vaccination au compte-goutte durant des mois et toutes les désinvolture gouvernementales n'étaient pas responsables du fait que 80 % de la population en France ne soit pas entièrement vaccinée. Mais pas la peine de chercher, c'est de notre faute, le gouvernement n'y serait pour rien !

Macron tente l'amnésie collective

Le virus galope, et mute pour le pire. Vacciner massivement l'humanité sera plus utile que les leçons de morale. Macron a-t-il prévu d'obliger les labos à lâcher les brevets pour produire les quantités suffisantes de vaccins ?

A-t-il prévu de faire payer les milliardaires pour fournir les usines et les hôpitaux nécessaires pour faire face au virus en Afrique, en Asie et en Amérique latine ?

Certes, en France, Doctolib a planté sous l'afflux de connexions et presque 900 000 doses ont été injectées vendredi dernier. À quel prix ? D'un simple mot provocateur en ciblant les soignants, Macron a nourri la défiance à l'égard des moyens indispensables pour lutter contre le Covid : les vaccins à ARN messenger, pour ne citer qu'eux, permettent d'éviter plus de 90 % des infections et des hospitalisations et plus de 95 % des décès dans le cas du Pfizer. Contre le variant Delta, ces chiffres sont un peu plus bas, mais la protection est toujours là.

L'idée fixe de Macron : renforcer le pouvoir des patrons

Macron voudrait faire oublier un an et demi de crise sanitaire, gérée au moindre coût pour le plus grand bonheur des employeurs. Souvenons-nous des confinements qui n'empêchent pas d'aller au travail, et des sur-blouses en sac poubelle !

Chaque fois, les mêmes pénuries, les mêmes revirements brutaux. On n'oublie pas qu'en un an et demi de pandémie, les coupes sombres ont continué dans l'hôpital. Et le gouvernement veut que les employeurs mettent dehors les salariés non-vaccinés.

Les logiques de sous-effectifs qu'on retrouve à l'hôpital sont les mêmes dans le privé et l'épidémie a été l'occasion de multiplier les plans de suppressions de poste dans nombre d'entreprises.

Au registre des attaques, Macron a en outre annoncé la couleur : réforme de l'assurance chômage dès octobre, réforme des retraites dès que possible.

Pour couvrir leurs attaques contre les travailleurs, les directions pourront-elles en plus (et au nom de la santé publique s'il vous plaît !) invoquer un nouveau motif de licenciement ?

Les démagogues et leur prétendue « Liberté »

Des manifestations ont eu lieu à nouveau ce week-end. Pas question pour les Philippot, Dupont-Aignan et Asselineau qui cette fois en ont pris la tête, de parler de tous ces sujets. Non, ils ont choisi d'invoquer la « liberté » individuelle de ne pas se faire vacciner. Belle démagogie. Rappelons que Philippot qui appelle depuis plusieurs mois à « brûler les masques » appelait l'année dernière au port du masque obligatoire en extérieur.

Et à ce petit jeu, le gouvernement n'est pas mauvais non plus, lui qui vantait dans ses clips la liberté de retourner au bowling. De part et d'autre, on nous vend une « liberté » dont on ne sait plus ce qu'elle veut dire : match au stade avec les deux doses ou devant sa télé sans pass sanitaire ? Cinéma ou Netflix ? Resto ou Deliveroo ?

Depuis un an, la principale limitation à notre liberté collective est cette politique sanitaire qui vise surtout à ne pas vouloir déranger les patrons.

Oui, il faut prendre la rue, mais pour nos véritables revendications, pour imposer au gouvernement et au patronat d'autres obligations : interdire les licenciements, pas de salaire en dessous de 1 800 euros net par mois ! Pas de contrats précaires. Des centaines de milliers d'embauches !

Contre Macron et ceux qu'il protège, sans se laisser duper par tous les démagogues obscurantistes, « cassons ce système avant qu'il ne nous fasse la peau ! »